

Éléments de preuve de Manufacturiers et exportateurs du Québec, dans le cadre des audiences de l'Office national de l'énergie

ONE : OH-002-2013 / Pipelines Enbridge inc. - Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9

6 août 2013

1. MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC

2. Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux grâce à son leadership, son expertise, ses réseaux et la force de ses membres. MEQ est une division de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays, fondée en 1871. Les enjeux associés à l'énergie et à l'environnement sont au premier rang des priorités de l'association. L'augmentation de la demande et les pressions à la hausse sur les coûts de l'énergie placent les entreprises dans l'obligation de gagner toujours plus en efficacité, tout en devant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. MEQ considère qu'une offre fiable, durable et compétitive est essentielle au développement à long terme de l'économie.

3. MEQ SOUTIENT LE PROJET D'INVERSION DE LA LIGNE 9

4. MEQ soutient le projet d'inversion de la ligne 9, proposé par Enbridge. La productivité et la compétitivité de nos industries dépendent, en grande partie, de l'accès à des sources d'énergie diversifiées et fiables. La valorisation de nos ressources énergétiques compte parmi les rares tremplins qui donneront au Canada l'élan nécessaire pour dépasser toutes les nouvelles contraintes à la prospérité économique.

5. NOUVELLES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

6. Ces nouvelles contraintes se trouvent principalement dans : 1) une concurrence internationale qui s'est grandement intensifiée depuis le début des années 2000, notamment avec l'émergence économique des pays asiatiques, cette concurrence étant aussi agressive en termes de compétitivité-coût qu'en termes de concurrence technologique ; 2) les difficultés de l'économie

des États-Unis, notre principal partenaire économique ; 3) les faiblesses structurelles du côté des pays européens, participant à l'instabilité de l'économie mondiale ; 4) un contexte démographique, dont les effets laissent entrevoir d'importantes difficultés en termes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, un des principaux défis de croissance des entreprises membres de MEQ ; 5) de très fortes pressions sur les finances publiques, questionnant notre capacité de renforcer les programmes sociaux, les programmes de santé et les programmes d'éducation, de financer l'entretien et le développement des diverses infrastructures publiques ; 6) l'ampleur des enjeux environnementaux et auxquels il faut répondre avec d'importants investissements, afin d'assurer la transition de notre économie vers une économie globalement plus respectueuse de l'environnement.

7. Pour toutes ses raisons, le Canada, comme la plupart des pays occidentaux, doit renchérir ses politiques afin de renforcer sa structure économique et d'en augmenter le potentiel de croissance. Le projet d'inversion de la ligne 9, en valorisant des ressources aussi stratégiques que sont les ressources énergétiques, porte un ensemble d'avantages économiques auxquels le Canada et ses provinces ne peuvent renoncer.

8. IMPACTS ÉCONOMIQUES D'INVERSION DE LA LIGNE 9

9. L'impact économique de l'inversion de la ligne 9 a notamment été évalué dans une étude préparée pour Enbridge en août 2012 et intitulée *An Evaluation of the Economic Impacts on Canada of the Enbridge Line 9b Reversal Project* (pièce jointe : Attachment 1_Economic Impact_MEQ.pdf). Cette étude révèle un impact positif dans l'ensemble de l'économie. Au-delà des chiffres estimés et des retombées qui sont possibles de mesurer en termes de produit intérieur brut, en termes d'emploi ou encore en termes de retombées fiscales, MEQ aimerait insister sur l'intérêt de ce projet d'investissement en rappelant : a) l'importance stratégique de développer le secteur énergétique dont le rôle est singulier du fait de son caractère absolument fondamental dans la vie des individus comme dans le fonctionnement propre de n'importe quelle activité économique ; b) l'opportunité d'un approvisionnement facilité et plus compétitif en pétrole, un intrant important pour toutes les industries manufacturières.

10. NIVEAU STRATÉGIQUE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

11. La sécurité des approvisionnements en pétrole est une question qui dépasse les intérêts commerciaux et les enjeux de nature environnementale. Il s'agit d'une question qui se trouve être particulièrement délicate du fait des interférences de nature géopolitique. L'histoire nous a montré l'impact de ces interférences sur la stabilité des prix et sur leur capacité à générer des crises globales et parfois profondes. Si l'évaluation par l'Office national de l'énergie du projet d'inversion de la ligne 9 ne s'étendra pas aux attributs politiques de la production de pétrole, il convient néanmoins de souligner le fait que le Canada se doit de valoriser cette ressource à la hauteur de l'intérêt national et d'anticiper les multiples possibilités d'instabilités mondiales sur sa politique énergétique. Cette considération doit être appliquée sans attendre puisque la sécurité énergétique se construit et se confirme dans un processus à long terme. En permettant un meilleur approvisionnement de pétrole dans l'Est canadien, l'inversion de la ligne 9 permet de distribuer la valeur ajoutée de l'exploitation et de la transformation des ressources énergétiques dans l'ensemble du Canada, contribuant au renforcement global de son économie, grâce à une meilleure intégration des économies provinciales, une valorisation multiple des ressources et un approvisionnement plus sécuritaire au bénéfice des conditions d'affaires et d'investissement.

12. INTERDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

13. La globalisation s'est accélérée au cours des dernières années ce qui a contribué à accentuer les interdépendances entre les économies, le prix du pétrole alimentant lui-même largement cette interdépendance. La sécurité et l'indépendance énergétique a toujours été une nécessité reconnue, mais l'augmentation prévue de la demande mondiale¹ et la volonté d'améliorer les bilans commerciaux semblent avoir augmenté la sensibilité des gouvernements pour un meilleur accès à des sources d'énergie fiables, sécurisées et diversifiées. Cela fait d'ailleurs écho à la stratégie américaine d'augmenter ses approvisionnements nationaux².
14. L'inversion de la ligne 9 permettrait au Québec de diversifier son approvisionnement, de moins dépendre des importateurs traditionnels de pétrole au Québec et de bénéficier d'un prix moins élevé du baril de pétrole.

15. LA MANNE PÉTROLIÈRE DU CANADA

16. Au Canada, les réserves de pétrole prouvées ont considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. Si à la fin de l'année 1992, ces réserves étaient évaluées à 28 millions de tonnes, elles sont passées à la fin de l'année 2012 à 173,9 millions de dollars³, ce qui correspond à une augmentation de 521 %. La part canadienne dans les réserves mondiales prouvées est estimée à 10,4 %, à comparer avec une part de 13,2 % pour l'ensemble nord-américain. La part canadienne dans les réserves mondiales de pétrole dépasse celle de la région Europe et Eurasie (8,4 %), celle de l'Afrique (7,8 %) et, donc, celle de l'Algérie (0,7 %). L'Algérie est actuellement le premier importateur de pétrole au Québec. La part canadienne des réserves mondiales se trouve juste derrière celle du Venezuela (17,8 %) et de l'Arabie Saoudite (15,9 %), ces pays occupant les deux premières places. En termes de production de barils de pétrole, la part canadienne occupe 4,4 % de la part mondiale, mais a enregistré une croissance de 31 % entre 2002 et 2012, à comparer avec une croissance de 15 % à l'échelle mondiale. En 2012, le Canada occupait 5,5 % des exportations mondiales, avec une croissance de 9,2 % par rapport à l'année précédente. Ces quelques statistiques permettent simplement de mesurer la manne pétrolière dont bénéficie le Canada et des possibilités pour l'ensemble de ces provinces de participer à la valorisation de ce potentiel.

17. COMPÉTITIVITÉ, DEVISE CANADIENNE ET PRIX DES INTRANTS

18. L'énergie a toujours contribué au positionnement des grands secteurs industriels au Québec. Malgré une disponibilité jugée abondante d'énergie au Québec, les entreprises ont mis en place des pratiques d'efficacité énergétique devenues systématiques et utilisent des équipements et des technologies moins énergivores. Cependant, le secteur industriel, en général, dépend toujours d'un bon approvisionnement en pétrole, particulièrement pour le transport de marchandises. De plus, nettement fragilisées au cours des dernières années par la concurrence des pays émergents et par l'appréciation de la devise canadienne, les entreprises manufacturières, à la recherche de gains de productivité, sont devenues particulièrement attentives sur l'évolution du coût des intrants, notamment ceux en pétrole.

¹ Perspective à long terme : Prix du pétrole brut jusqu'en 2030, Ressources Naturelles Canada
<http://www.mcan.gc.ca/energie/publications/sources/brut/enjeux-prix/1131>

² Develop and Secure America's Energy Resources, White House
<http://www.whitehouse.gov/energy/securing-american-energy>

³ BP Statistical Review of World Energy, June 2013
http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical-review/statistical_review_of_world_energy_2013.pdf

19. INVERSION DE LA LIGNE 9 ET COMPÉTITIVITÉ-COÛT

20. L'inversion de la ligne 9 offrira aux raffineries du Québec un avantage-coût considérable. Selon l'étude *An Evaluation of the Economic Impacts on Canada of the Enbridge Line 9b Reversal Project* (pièce jointe : Attachment 1_Economic Impact_MEQ.pdf), le pétrole canadien *Mixed Sweet (MSW)* offrira, pour la raffinerie de Montréal, un avantage compétitif par rapport au Bakken, au Brent et au Bonny Light. Selon cette étude, l'avantage sur les prix sera croissant entre les années 2013 et 2025. Cet avantage variera entre 3,39 \$ et 9,55 \$ dès 2014 et évoluera vers une fourchette de 7,35 \$ à 14,07 \$ en 2025, par baril de pétrole. Pour l'approvisionnement de la raffinerie Jean-Gaulin à Lévis, l'avantage compétitif est légèrement moindre, mais comparable.
21. En ce qui concerne le Western Canadian Select (WCS), une récente étude de la Banque TD⁴ faisait état d'un différentiel de prix de 26 \$ le baril avec le West Texas Intermediate (WTI) (février 2013), offrant au pétrole canadien un avantage compétitif de 27 %. Par rapport au Brent, l'avantage du WCS atteignait au cours de la même période 49 \$ par baril, soit un différentiel de 41 %. Entre 2005 et 2012, les prix sont restés favorables au WCS avec un différentiel moyen de 5 % avec le WTI et de 15 % avec le Brent. Si le pétrole qu'il est prévu de transporter au Québec par la ligne 9 sera un pétrole léger, l'avantage-coût du pétrole lourd WCS participera à l'avantage concurrentiel du Canada. Dans la perspective d'une vision globale de compétitivité, cet avantage devrait permettre de renforcer la performance de toutes les économies provinciales.

22. RENFORCER LES CAPACITÉS DE RAFFINAGE – UNE RÉELLE NÉCESSITÉ POUR LE QUÉBEC

23. La diversification des sources d'approvisionnement participe à leur sécurisation et donc à la stabilité de l'environnement d'affaires des raffineries québécoises. Cela est également favorable à la prévisibilité des plans d'investissement, ce qui est d'autant plus souhaitable que les capacités de raffinage ont été réduites avec la fermeture de quatre installations dans les années 1980 et d'une cinquième en 2010. Le Québec occupe aujourd'hui une proportion de 12 % des capacités canadiennes de raffinage, alors qu'il se situait à une proportion de 26 % en 1981⁵.
24. Il est impératif que les deux raffineries en activité au Québec, celle de Lévis et celle de Montréal, renforcent leur compétitivité, pour la performance de l'industrie même du raffinage, mais également pour toutes les activités pétrochimiques et manufacturières.

25. EXPORTATIONS ET PRIORITÉ MANUFACTURIÈRE

26. L'industrie québécoise du raffinage a enregistré en 2012 des exportations pour une valeur de 2,9 milliards de dollars, en hausse très nette par rapport à un montant de 596 millions de dollars observé en 2003. Malgré les difficultés des deux dernières décennies, l'industrie du raffinage a montré une certaine résilience qu'il convient d'encourager.
27. L'industrie pétrochimique contribue aux exportations québécoises pour un montant de 146 millions de dollars (année 2012), un volume d'exportations moindre par rapport au pic de

⁴ Drilling Down On Crude Oil Price Differentials, TD Economics, Mars 2013

<http://www.td.com/document/PDF/economics/special/DrillingDownOnCrudeOilPriceDifferentials.pdf>

⁵ Refinery Crude Oil Capacity – Canada, 1981-2012, Canadian Association of Petroleum Producers
<http://membernet.capp.ca/SHB/Sheet.asp?SectionID=7&SheetID=250>.

324 millions de dollars atteint en 2007. Ce secteur doit retrouver une marge de compétitivité avec des intrants à moindres coûts, et éventuellement, de trouver les possibilités d'une diversification de produits et de création de valeur ajoutée.

28. Les industries du raffinage et de la pétrochimie jouent un rôle névralgique pour les autres industries manufacturières. En tant qu'association qui représente les entreprises manufacturières et exportatrices, MEQ aimerait ajouter parmi les motifs de son soutien au projet d'inversion de la ligne 9, l'urgence de redonner un nouvel élan au secteur manufacturier. Le dynamisme et la performance du secteur de l'énergie peuvent jouer un rôle moteur dans la recherche de ce nouvel élan. En l'occurrence, le projet d'inversion de la ligne 9, en favorisant en tout premier lieu les industries du raffinage et de la pétrochimie, peut offrir des effets induits tangibles à l'ensemble du secteur manufacturier, par le fait d'approvisionnement en pétrole à moindres coûts et par une amélioration générale des conditions d'affaires.
29. Le secteur manufacturier doit, selon MEQ, bénéficier d'une attention prioritaire pour les raisons suivantes : a) c'est surtout sur le secteur manufacturier qu'il faut compter pour permettre une amélioration de la balance commerciale ; b) les activités de R-D, leur valorisation et la commercialisation de produits à forte valeur ajoutée s'appuient d'un secteur manufacturier solide ; c) la source première des gains de productivité se trouve dans les activités manufacturières ; d) l'exploitation des ressources naturelles doit être soutenue par le secteur manufacturier par lequel passe leur valorisation ; e) de très nombreux emplois de qualité sont tributaires des activités manufacturières, y compris dans le secteur des services.

30. IMPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT ET DÉFICIT COMMERCIAL

31. Selon les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec⁶, le pétrole brut classique constitue le premier poste d'importations au Québec avec pour l'année 2012, un montant importé de 13,7 milliards de dollars. La province de Québec importe 46 % du total des importations canadiennes en pétrole brut classique. Les importations de pétrole contribuent largement au déficit de la balance commerciale du Québec. Le recours au pétrole de l'Ouest canadien peut contribuer à des économies substantielles pour le Québec et au rétablissement indispensable, pour son équilibre macroéconomique, de son statut d'exportateur net.

32. INVERSION DE LA LIGNE 9 ET STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

33. Le projet d'inversion de la ligne 9 constitue l'opportunité de répondre à un besoin de première importance sur le plan de la sécurité énergétique, à un moindre coût environnemental. Il s'agit en effet d'inverser le flux d'un oléoduc déjà existant. Si cette inversion implique des travaux, leur ampleur, leur impact et leurs risques sont largement mieux mesurés que dans le cadre de nouvelles infrastructures. De plus, ce projet répond à une demande québécoise déclarée et dont la satisfaction justifiera des investissements majeurs. De plus, la demande québécoise pour le pétrole de l'Ouest canadien a dépassé les estimations initiales, menant Enbridge à proposer une augmentation des capacités de la ligne 9. Il s'agit, d'une garantie a priori satisfaisante sur l'intérêt industriel du projet. Par ailleurs, le mode de transport par oléoduc présente une série d'avantages tant sur le plan environnemental que sur le plan de la sécurité. Par ailleurs, les États-Unis mettent eux-mêmes en marche une stratégie en matière d'indépendance énergétique et, selon MEQ, il faut y voir des débouchés potentiellement moindres pour le pétrole canadien. L'accès de pétrole

⁶ Valeur des importations internationales par produits, Québec et Canada, 2011-2012, Institut de la statistique du Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/comrc_exter/comrc_inter_inter/imp_prod_2012.htm

canadien au Québec est une opportunité exceptionnelle de répondre aux objectifs définis dans *La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*⁷ : a) mettre en valeur les ressources pétrolières et gazières du Québec en diversifiant nos approvisionnements et mettre en valeur notre potentiel en ressources pétrolières et gazières ; b) favoriser des approvisionnements sûrs et à prix compétitifs pour les produits pétroliers raffinés.

34. Le projet d'inversion de la ligne 9 permettra précisément de répondre à ces deux aspects de la stratégie québécoise. Par ailleurs, MEQ entrevoit la possibilité de mieux approvisionner en énergie la région nordique du Québec qui fait l'objet d'un plan de développement économique majeur. De plus, l'impact économique pourrait être augmenté avec les débouchés attendus avec la conclusion de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

35. L'AVANTAGE CANADIEN

36. Si chaque province garde leur autonomie dans la gestion de leurs ressources naturelles, il pourrait être très opportun sur le plan économique de mieux coordonner les stratégies provinciales pour augmenter l'avantage canadien. À cet égard, l'Institut canadien de politique énergétique a publié, en août 2012, un *Cadre pour une stratégie canadienne de l'énergie*⁸ et qui, tout en reconnaissant le respect des responsabilités fédérales et provinciales, révèle les avantages d'une meilleure intégration à l'échelle canadienne des politiques et des réglementations sur les dossiers de l'énergie. Le rapport rappelle notamment tout l'intérêt d'une vision plus globale pour le développement des projets énergétiques, notamment en étudiant l'opportunité d'accroître les flux de pétrole d'ouest en est. Le projet d'inversion de la ligne 9 est une excellente occasion de faire valoir une meilleure intégration de l'économie canadienne en tissant davantage de liens économiques.

37. Partout au Canada, les ressources naturelles sont abondantes, ce qui constituent un atout indéniable. Parmi ces ressources, les sources d'énergie jouent un rôle aussi important dans l'économie à l'ouest qu'à l'est du pays. Le Canada est positionné parmi les premiers producteurs d'énergie au monde, se plaçant derrière la Russie, la Chine, les États-Unis et l'Arabie Saoudite. L'inversion de la ligne 9 participe de manière évidente à une meilleure intégration de l'économie canadienne en permettant aux différentes provinces de profiter de la valorisation des ressources canadiennes.

38. COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE ET INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

39. Le cadre réglementaire pour le respect de l'environnement doit permettre un arbitrage qui reste attentif à la création de richesse. Les différents avantages économiques de l'inversion de la ligne 9 et la diversification des sources d'approvisionnement ne réduisent pas la capacité du Québec à poursuivre ses ambitions en matière environnementale. Il s'agit avant tout de permettre une diversification des sources d'approvisionnement avec l'accès à un pétrole léger de l'ouest. La culture économique au Québec est définitivement attachée au développement des énergies renouvelables et *La stratégie énergétique du Québec 2006-2015* prévoit une série d'actions à cet effet. De plus, la bourse du carbone introduit des mécanismes permettant l'évolution progressive

⁷ La stratégie énergétique du Québec 2006-2015, Ressources naturelles Québec

page 80 : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/energie/strategie/strategie-energetique-2006-2015.pdf>

⁸ Cadre pour une stratégie canadienne de l'énergie, Institut canadien de politique énergétique, août 2012
<http://www.canadasenergy.ca/wp-content/uploads/2012/08/Final-Documents-French-Aug-1.pdf>

de l'économie vers une économie plus verte et, bien que ce processus prendra de l'ampleur avec du temps, il encourage déjà les entreprises à concevoir leur plan d'investissement dans la perspective d'une réduction des émissions de GES, le secteur de l'énergie étant le premier concerné.

40. Par ailleurs, une série de statistiques sur les dépenses des entreprises en matières environnementales révèlent des efforts notables et croissants pour contrer les effets néfastes de l'exploitation pétrolière. Les données de Statistique Canada montrent que, entre 2008 et 2010, les dépenses en immobilisations au chapitre de la protection de l'environnement sont passées pour les industries de l'extraction de pétrole et de gaz et des produits du pétrole et du charbon d'un total de 1,8 milliard de dollars à 2,3 milliards de dollars (une part passant de 48,7 % à 56,9 % dans le total de toutes les industries). Pour ces mêmes industries et la même période, les dépenses d'exploitation au chapitre de la protection de l'environnement sont passées de 1,5 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars (une part passant de 30 % à 42 % dans le total des industries). Les données révèlent, également, que l'Alberta compte pour près de 40 % du total des dépenses canadiennes à ce chapitre. Si ces statistiques restent insuffisantes pour valider les résultats de ces dépenses, on retiendra néanmoins que la recherche de technologies et de méthodes permettant de contrer les effets sur l'environnement de l'exploitation pétrolière est active⁹.

41. CONCLUSION

42. En conclusion, malgré la nécessité de mettre en œuvre tous les moyens préventifs pour que les travaux et le fonctionnement de la ligne 9 soient dépourvus d'un maximum de risques environnementaux, MEQ est favorable au projet d'inversion de la ligne 9 qui sera bénéfique pour l'industrie québécoise du raffinage, l'industrie pétrochimique ainsi que le secteur manufacturier. De manière plus générale, l'inversion de la ligne 9 va dans le sens d'une plus grande sécurité énergétique, le tout en favorisant une meilleure intégration de l'économie canadienne et en permettant aux provinces de valoriser et de profiter mutuellement des ressources pétrolières.

⁹ Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2010, Statistique Canada
<http://www.statcan.gc.ca/pub/16f0006x/16f0006x2012001-fra.pdf>